Liste des prix des solutions de placement

PostFinance

Prestations	E-gestion de patrimoine	Conseil en fonds Base	Conseil en placement Plus	Fonds self-service	Cryptomonnaies
Frais de service (selon le patrimoine investi)	Dès CHF 0.– 0,75% p. a.[1,2,5] Dès CHF 250 000.– 0,70% p. a.[1,2,5] Dès CHF 500 000.– 0,65% p. a.[1,2,5] Dès CHF 1 mio. 0,60% p. a.[1,2,5]	Dès CHF 0.– 0,25% p. a.[3,5] Dès CHF 250 000.– 0,20% p. a.[3,5] Dès CHF 500 000.– 0,15% p. a.[3,5] Dès CHF 1 mio. 0,10% p. a.[3,5]	Dès CHF 0.– Frais minimum CHF 720.– p. a.[1,4,5] Dès CHF 80 000.– 0,90% p. a.[1,4,5] Dès CHF 250 000.– 0,85% p. a.[1,4,5] Dès CHF 500 000.– 0,80% p. a.[1,4,5] Dès CHF 1 mio. 0,75% p. a.[1,4,5]	–	–
Frais de dépôt / de tenue du portefeuille	Les frais de dépôt sont compris dans les frais de service	Les frais de dépôt sont compris dans les frais de service	Les frais de dépôt sont compris dans les frais de service	Dès CHF 0.– 0,15% p. a.[3,5] Dès CHF 500 000.– 0,10% p. a.[3,5] Dès CHF 1 mio. 0,05% p. a.[3,5]	Dès CHF 0.– 0,15% p. a.[3,5] Dès CHF 500 000.– 0,10% p. a.[3,5] Dès CHF 1 mio. 0,05% p. a.[3,5]
Base de calcul pour les frais de service et de dépôt	Patrimoine investi moyen, compte de placement inclus	Avoirs en dépôt moyens	Patrimoine investi moyen, compte de placement inclus	Avoirs en dépôt moyens	Avoirs moyens du portefeuille
Prélèvement des frais[6]	Trimestriel	Trimestriel	Trimestriel	Trimestriel	Trimestriel
Frais de transaction	Taxes légales (p. ex. droit de timbre fédéral), frais de tiers (p. ex. frais d'antidilution) et frais de conversion de monnaie étrangère	Commission d'émission sur le montant souscrit (max. CHF 1000.– ou la contre-valeur en monnaie étrangère): 0,5% pour les fonds monétaires et obligataires 0,75% pour les fonds stratégiques et fonds en actions ainsi que les fonds alternatifs/autres fonds 0,00% de commission de rachat Taxes légales en sus (p. ex. droit de timbre fédéral) et frais de conversion de monnaie étrangère	Les 250 premières transactions par année civile sont comprises (toute transaction suivante: CHF 100.–) Taxes légales en sus (p. ex. droit de timbre fédéral), frais de tiers (p. ex. frais d'antidilution) et frais de conversion de monnaie étrangère	Commission d'émission sur le montant souscrit (max. CHF 1000.– ou la contre-valeur en monnaie étrangère): 0,5% pour les fonds monétaires et obligataires 0,75% pour les fonds stratégiques et fonds en actions ainsi que les fonds alternatifs/autres fonds 0,00% de commission de rachat Taxes légales en sus (p. ex. droit de timbre fédéral) et frais de conversion de monnaie étrangère	0,95% de frais de négoce sur le montant de la transaction, hors frais éventuels de conversion de monnaie étrangère
Frais de transfert de titres aux banques tierces	Transfert de titres actuellement pas possible	CHF 100.– par position[3,7]	Transfert de titres actuellement pas possible	CHF 100.– par position[3,7]	Transfert actuellement impossible
Frais pour l'e-relevé fiscal	Inclus dans les frais de service	Inclus dans les frais de service	Inclus dans les frais de service	Compris dans les frais de dépôt	–
Autres frais[3]	Frais pour charges spéciales (p. ex. recherche): CHF 100.– par heure; min. CHF 5.– si envoi de documents par courrier				Frais de staking de 20% sur les récompenses de staking
Indemnité de distribution	Non	Oui[8]	Non	Oui[8]	Non

1 Les coûts du produit ne sont pas compris dans les frais de service. Des informations complémentaires sur l'aperçu des coûts complets sont disponibles sous Possibilités de placement dans les solutions de placement *«E-gestion de patrimoine»* et *«Conseil en placement Plus»* sur postfinance.ch/egdp et postfinance.ch/conseilenplacement.
2 TVA en sus sur 90% du montant, part restante de 10% non soumise à la TVA.
3 TVA en sus.
4 TVA en sus sur 95% du montant, part restante de 5% non soumise à la TVA.
5 Le pourcentage s'applique à la fortune totale par solution de placement. Plusieurs solutions de placement ne sont pas cumulées.
6 Prélèvement sur le compte lié au service ou sur le compte de référence.
7 Pas possible pour les PostFinance Fonds.
8 Les indemnités de distribution sont déjà comprises dans les coûts liés aux fonds des différents instruments. Des informations complémentaires sur les indemnités de distribution figurent dans la *Feuille d'information: Frais et indemnités de distribution dans les solutions de placement «Fonds self-service» et «Conseil en fonds Base»* sur postfinance.ch/informations-placements.

460.214 fr (pf.ch/dok.pf) 06.2025